

# La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours type » ?

Christine Couet (\*)

---

*Après leur installation dans la vie familiale et professionnelle et jusqu'au passage à la retraite, les adultes connaissent une mobilité résidentielle relativement modérée. Un quart des adultes, âgés de 24 à 40 ans en 1968, n'a jamais changé de résidence entre 1968 et 1999.*

*La mobilité résidentielle varie beaucoup selon l'âge et le diplôme. Elle revêt des aspects différents selon la catégorie sociale et elle est particulièrement sensible aux mutations de la vie familiale et professionnelle. Ainsi, quatre profils de personnes peuvent être définis en fonction des types de trajectoires résidentielles les plus courants.*

*D'un côté se trouvent des populations quasi sédentaires que l'on peut partager en deux groupes : celles des campagnes (22 % de la population étudiée) et celles des villes (13 %). Elles sont peu diplômées, leur mode de vie est stable et leur activité est plutôt traditionnelle.*

*De l'autre, se trouvent des populations plus mobiles parmi lesquelles se dégagent deux grandes familles. La première, soit 38 % de la population étudiée, gravite essentiellement autour des villes de province. Son profil sociodémographique reflète les traits moyens de l'ensemble de la cohorte. La seconde (27 %) est davantage organisée autour de l'unité urbaine de Paris. Elle rassemble les individus qui possèdent les caractéristiques les plus favorables aux changements de résidence, comme un niveau d'études élevé.*

*Ce sont les plus mobiles et leurs trajectoires résidentielles sont les plus variées.*

La présente étude vise à caractériser la mobilité résidentielle au cours de la vie adulte en s'appuyant sur les données de l'Échantillon démographique permanent (EDP, encadré 1). La mobilité est ici mesurée à partir de la localisation des individus à chaque recensement de la population. Il n'est donc pas possible de comptabiliser plus d'un déménagement entre deux recensements successifs, soit environ tous les sept à neuf ans au cours de la période étudiée, ce qui conduit à sous-estimer quelque peu la réalité [4]. Sous ces réserves, on observe qu'un quart des adultes, âgés de 24 à 40 ans en 1968, n'a jamais changé de résidence entre 1968 et 1999. Parmi ceux qui ont déménagé, la moitié ne l'aurait fait qu'une fois, environ 30 % auraient déménagé deux fois et les 20 % restants au moins trois fois.

---

(\*) Insee, Division « Enquêtes et études démographiques ».

## Encadré 1

### L'Échantillon démographique permanent

Les données utilisées pour cette étude proviennent de l'Échantillon démographique permanent (EDP). Il s'agit d'un panel d'individus qui a été créé par l'Insee en 1968. Il couvre 1/100 de la population résidant en France métropolitaine. Ce fichier rassemble les informations recueillies sur ces personnes, lors des cinq derniers recensements exhaustifs de la population (1968, 1975, 1982, 1990 et 1999) et à l'occasion de l'enregistrement d'actes d'état civil (bulletins de naissances, mariage, décès, etc.). Cependant, entre 1982 et 1997, l'information sur les mariages et les naissances d'enfants n'a été prise en compte que sur la moitié des personnes du panel. Par ailleurs certaines données du recensement de la population de 1982 n'ont été recueillies dans l'EDP que pour le quart des personnes recensées. Ainsi, selon les besoins, c'est un échantillon au 1/400 ou au 1/800 qui est utilisé. L'étude ne porte que sur les personnes présentes à chaque recensement depuis 1968. On exclut donc de fait toutes les personnes non recensées entre 1968 et 1999, quelle qu'en soit la raison : décès, migration hors de France provisoire ou définitive, omission au moment d'une collecte...

L'EDP est une source très précieuse pour la connaissance des migrations intérieures. L'information sur les parcours résidentiels y est particulièrement fiable puisqu'elle ne repose pas sur une déclaration des individus concernant leur localisation passée mais sur l'enchaînement des observations de leurs lieux de résidence aux différents recensements. De plus l'EDP est riche en informations concernant la situation des individus avant la migration (caractéristiques sociodémographiques telles que l'activité ou le mode de cohabitation) et sur leur environnement (taille de la commune de résidence, type de logement...). Toutefois, ce panel n'offre pas un suivi en continu. L'information y est saisie à des dates précises : aux recensements de la population ou à l'occasion d'événements démographiques majeurs. Par exemple, l'EDP enregistre un changement de résidence entre deux recensements, mais il ne permet pas de le dater précisément ni d'affirmer qu'aucun autre déménagement n'a eu lieu sur la période. Il en est de même des changements touchant l'activité ou le mode de cohabitation de l'individu. L'EDP n'éclaire pas sur la chronologie fine des événements ni sur les liens de causalité qui les unissent.

La première étape de l'étude consiste à déterminer dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques des individus sont liées à des pratiques plus ou moins actives de mobilité. Pour ce faire, on s'appuiera sur les données des deux derniers recensements exhaustifs de la population de 1990 et 1999, ceux pour lesquels l'EDP est particulièrement riche en données sur la situation familiale et professionnelle. Si certains liens sont établis, on peut alors supposer que les populations ayant des traits communs sont susceptibles d'emprunter des parcours assez similaires. Ainsi, en suivant les déplacements au cours de la vie adulte des personnes âgées de 24 à 40 ans en 1968, on cherchera dans une seconde étape à dégager des « parcours type » auxquels correspondraient des profils particuliers d'individus.

### *Les contours de la mobilité*

La mobilité au-delà de 30 ans, qui est étudiée ici, obéit à une logique différente de celle qui anime les très jeunes adultes en phase d'insertion dans la vie professionnelle. Tandis que les plus jeunes se dirigent massivement vers l'Île-de-France et les grandes métropoles régionales [1, 3], leurs aînés suivent des courants migratoires plus complexes.

Dès le début des années quatre-vingt, Puig [5] a montré combien autour de cet âge de 30 ans s'établit une rupture des comportements.

Parmi les adultes âgés de 30 à 59 ans en 1990 et présents aux deux recensements, 31 % ont changé de résidence entre 1990 et 1999. La grande majorité a effectué un déplacement de proximité : près de 70 % d'entre eux ne dépassent pas les limites de leur département. Globalement, la répartition territoriale de cette population s'est peu modifiée sur la période, excepté un flux de faible importance partant de l'Île-de-France vers les régions à l'Ouest<sup>1</sup>, au Sud et au Centre [1, 2].

De même, elle se répartit de manière apparemment stable entre 1990 et 1999 selon les tailles d'unité urbaine (*encadré 2*). C'est en fait le résultat d'un chassé-croisé entre un flux allant des communes rurales (environ 15 % des habitants de ces communes) vers les unités urbaines petites, moyennes ou grandes et un flux inverse et d'égale ampleur des milieux urbains, y compris l'unité urbaine de Paris, vers le monde rural. Au total, l'unité urbaine de Paris a un peu perdu de son influence.

## *La mobilité résidentielle des adultes varie selon leurs caractéristiques*

La probabilité d'avoir changé de résidence entre 1990 et 1999 varie selon les caractéristiques des personnes. Certaines peuvent être corrélées : si par exemple on observe au cours de ces neuf années davantage de déménagements entre 55 et 59 ans qu'avant 55 ans, ceci peut être lié à l'âge ou au passage à la retraite. Il est donc intéressant d'isoler le rôle de chacune des caractéristiques pouvant être liées à la mobilité résidentielle, à l'aide d'un modèle économétrique.

Du début de la vie active au passage à la retraite, la fréquence des déménagements est d'autant plus élevée qu'il s'agit de personnes jeunes en 1990 (*figure 1*). En revanche, les personnes de nationalité étrangère ont plutôt une moindre mobilité géographique, notamment interrégionale.

Parmi les actifs occupés, ceux du secteur tertiaire changent davantage de résidence que ceux des secteurs secondaire et primaire, exceptée une tendance aux déménagements de proximité pour ces derniers. Les chômeurs en début de période sont également plus mobiles. Toutefois, ceux qui ont déménagé ne sortent pas davantage du chômage en fin de période : parmi les chômeurs de 1990 qui ont déménagé sur la période, 39 % sont au chômage en 1999 contre 33 % parmi ceux qui n'ont pas connu de mobilité. On ne sait d'ailleurs pas si c'est le fait d'être au chômage qui accroît la mobilité résidentielle ou si cette plus forte mobilité des chômeurs tient au fait qu'ils ont des caractéristiques différentes des non-chômeurs et sont intrinsèquement plus disposés aux changements, y compris de résidence. Les retraités en début de période ont également une mobilité régionale plus intense.

---

1. Outre l'Île-de-France, 7 grandes zones ont été définies :

Nord-Ouest : qui regroupe les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Haute-Normandie ; Ouest : qui regroupe les régions Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes ; Sud-Ouest : qui regroupe les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ; Centre : qui regroupe les régions Centre, Bourgogne, Limousin et Auvergne ; Nord-Est : qui regroupe les régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace ; Est : qui regroupe les régions Franche-Comté et Rhône-Alpes ; Sud-Est : qui regroupe les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

1 – Probabilité d'avoir changé de résidence, entre 1990 et 1999, pour les adultes âgés de 30 à 59 ans en 1990 (\*)

Coefficients estimés	En %	Avoir changé au moins de logement	Avoir changé ...			
			... de logement mais pas de commune	... de commune mais pas de département	... de département mais pas de région	... de région
<b>Groupe d'âge en 1990</b>						
30-34 ans	19,2	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
35-39 ans	19,3	- 0,34	n.s.	- 0,25	- 0,32	- 0,21
40-44 ans	19,1	- 0,55	- 0,21	- 0,39	- 0,41	- 0,36
45-49 ans	13,8	- 0,69	- 0,19	- 0,51	- 0,75	- 0,45
50-54 ans	13,5	- 0,79	n.s.	- 0,59	- 0,68	- 0,62
55-59 ans	15,1	- 0,80	n.s.	- 0,60	- 0,89	- 0,62
<b>Diplôme en 1990</b>						
CEP ou sans diplôme déclaré	40,8	- 0,19	- 0,15	n.s.	n.s.	- 0,33
BEPC, brevet élémentaire...	8,0	n.s.	- 0,23	n.s.	n.s.	n.s.
CAP, BEP	25,5	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Baccalauréat	13,0	0,12	n.s.	n.s.	0,33	0,19
Diplôme universitaire, diplôme d'ingénieur	12,7	0,13	n.s.	n.s.	0,38	n.s.
<b>Nationalité en 1990</b>						
Français de naissance	95,8	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Français par acquisition	3,0	- 0,37	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,63
Étranger	1,3	- 0,40	n.s.	n.s.	n.s.	- 1,45
<b>Type d'activité en 1990</b>						
Actif ayant un emploi secteur primaire	5,2	n.s.	0,58	n.s.	n.s.	n.s.
Actif ayant un emploi secteur secondaire	22,6	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Actif ayant un emploi secteur tertiaire	47,5	0,15	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Actif chômeur	5,3	0,33	n.s.	0,28	n.s.	0,29
Ancien actif	3,6	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,96
Autre inactif	15,8	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Catégorie socioprofessionnelle en 1990</b>						
Agriculteur exploitant	4,7	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	- 1,90
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	7,0	0,37	0,23	0,22	0,40	0,27
Cadre, profession libérale	10,2	0,36	n.s.	0,19	0,30	0,34
Profession intermédiaire	18,2	n.s.	n.s.	0,16	n.s.	n.s.
Employé	21,8	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Ouvrier	22,1	- 0,19	- 0,15	n.s.	n.s.	- 0,28
Inactif	15,9	n.s.	n.s.	n.s.	1,31	n.s.
<b>Changement d'activité entre 1990 et 1999</b>						
Être devenu chômeur	3,5	0,45	n.s.	0,29	n.s.	0,83
Être devenu actif ayant un emploi	4,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,44
Avoir pris sa retraite	22,1	0,43	n.s.	0,17	n.s.	0,96
Être devenu « autre inactif »	4,5	0,42	n.s.	n.s.	n.s.	1,00
Avoir eu une mobilité sociale parmi les actifs ayant un emploi	13,1	0,21	n.s.	0,20	0,31	0,27
Sans changement	51,9	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
<b>Mode de cohabitation en 1990</b>						
Adulte d'un couple sans enfant	19,5	0,23	- 0,26	0,18	0,60	0,56
Adulte d'un couple avec enfant(s)	66,4	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Adulte d'une famille monoparentale	5,1	- 0,29	n.s.	n.s.	n.s.	- 0,28
Personne seule, hors famille, hors ménage	9,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Changement de mode de cohabitation entre 1990 et 1999</b>						
De couple sans enfant à couple avec enfant(s)	1,9	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De couple avec enfant(s) à couple sans enfant	19,7	0,23	- 0,21	0,13	0,53	0,30
Mise en couple	3,1	1,21	n.s.	0,79	0,59	0,51
Devenir adulte d'une famille monoparentale	3,2	0,45	0,50	0,28	n.s.	n.s.
Se retrouver seul, ou hors famille ou hors ménage	6,9	0,75	0,46	0,51	0,33	0,31
Mode de cohabitation inchangé	65,2	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.

## 1 – Probabilité d'avoir changé de résidence, entre 1990 et 1999, pour les adultes âgés de 30 à 59 ans en 1990 (\*) (suite)

Coefficients estimés	En %	Avoir changé au moins de logement	Avoir changé ...			
			... de logement mais pas de commune	... de commune mais pas de département	... de département mais pas de région	... de région
<b>Veuvage entre 1990 et 1999</b>						
<i>Ne pas être devenu veuf(ve)</i>	97,0	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Être devenu veuf(ve)	3,0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Divorce entre 1990 et 1999</b>						
<i>Ne pas avoir divorcé</i>	95,1	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Avoir divorcé	4,9	1,47	0,44	1,05	0,85	0,35
<b>Mariage entre 1990 et 1999</b>						
S'être marié	3,9	0,87	n.s.	0,40	0,92	0,36
<i>Ne pas s'être marié</i>	96,1	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
<b>Naissance d'un enfant entre 1990 et 1999</b>						
<i>Ne pas avoir eu d'enfant</i>	91,7	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Avoir eu un enfant	6,6	0,46	0,40	0,23	n.s.	n.s.
Avoir eu plusieurs enfants	1,8	0,72	0,38	0,31	n.s.	n.s.
<b>Type de logement en 1990</b>						
<i>Appartement en immeuble</i>	30,6	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Maison indépendante	69,4	- 0,39	- 0,53	- 0,19	- 0,38	0,15
<b>Confort du logement en 1990</b>						
Logement sans W-C ou sans salle de bains	4,2	0,32	0,40	n.s.	n.s.	n.s.
<i>Logement sans chauffage central</i>	14,7	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Logement tout confort	81,2	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,23
<b>Statut d'occupation en 1990</b>						
<i>Locataire</i>	32,1	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Propriétaire	67,9	- 1,38	- 1,16	- 0,85	- 0,60	- 0,86
<b>Tranche d'unité urbaine (UU) en 1990</b>						
<i>Commune rurale</i>	29,0	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
UU de moins de 10 000 hab.	12,6	0,14	0,54	n.s.	- 0,41	n.s.
UU de 10 000 à moins de 100 000 hab. hors ZUS (1)	17,1	0,12	0,51	- 0,17	n.s.	n.s.
UU de 10 000 à moins de 100 000 hab. en ZUS	1,3	n.s.	0,56	- 0,33	- 1,34	n.s.
UU de 100 000 à moins de 2 000 000 hab. hors ZUS	23,2	0,17	0,47	n.s.	n.s.	n.s.
UU de 100 000 à moins de 2 000 000 hab. en ZUS	3,1	n.s.	0,40	n.s.	n.s.	n.s.
UU de Paris hors ZUS	12,6	- 0,32	0,73	- 1,15	n.s.	n.s.
UU de Paris en ZUS	1,3	n.s.	n.s.	- 1,17	0,71	n.s.
<b>Localisation en 1990</b>						
<i>Ne pas être dans sa région de naissance</i>	32,9	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Être dans sa région de naissance	67,1	- 0,35	0,22	n.s.	n.s.	- 1,24
<b>Mobilité passée, observée au travers des quatre recensements précédents (1968, 1975, 1982, 1990)</b>						
<i>Absence de mobilité</i>	14,2	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Un déplacement	29,8	0,17	- 0,20	0,48	n.s.	0,23
Deux déplacements	36,9	0,35	- 0,21	0,64	0,45	0,50
Trois déplacements	19,1	0,76	- 0,21	0,95	0,78	0,86
<b>Taille de l'échantillon : 18 486</b>		<b>5 724</b>	<b>1 725</b>	<b>2 233</b>	<b>536</b>	<b>1 230</b>

n.s. : effet non significativement différent (au seuil de 5 %) de celui observé pour la situation de référence.

(1) ZUS : zone urbaine sensible.

(\*) Modèles indépendants, estimés sur l'ensemble de la population.

Lecture : les résultats présentés sont issus de modèles qualitatifs qui mesurent le lien entre les différentes caractéristiques des personnes (âge, diplôme...) et la probabilité d'avoir changé de résidence entre 1990 et 1999. Par exemple, les individus âgés de 35 à 39 ans ont une probabilité moins forte d'avoir déménagé que ceux âgés de 30 à 34 ans (situation de référence, notée « réf. »), toutes leurs autres caractéristiques prises en compte dans le modèle étant identiques et égales à la situation de référence, car le coefficient estimé est négatif (- 0,34). Le modèle inclut aussi la zone de résidence en 1990. Champ : individus de l'EDP âgés de 30 à 59 ans en 1990 et présents aux cinq recensements de 1968 à 1990.

Sources : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

La mobilité diffère également selon le diplôme et la catégorie sociale. Les plus diplômés ont une propension plus forte à déménager, surtout pour des déplacements lointains, au-delà de leur département de résidence. Comparés aux employés, les cadres changent davantage de résidence (notamment hors de leur région) et les ouvriers, moins fréquemment. Plus surprenante est la mobilité très affirmée des « artisans, commerçants et chefs d'entreprises » à tous les échelons envisagés. Une analyse plus fine montre qu'au sein de cette catégorie, les pratiques sont en fait hétérogènes. La forte mobilité observée est surtout le fait des commerçants.

### *Les changements de situation, familiale ou professionnelle, coïncident souvent avec un déménagement*

Entre les deux recensements de 1990 et 1999, des changements dans la situation familiale ou professionnelle ont pu intervenir. Ainsi, une personne sur quatre a pris sa retraite. Sur le plan familial, la séparation qui a touché certains couples et le départ des enfants du foyer ont eu pour effet de réduire la taille des ménages : le nombre de personnes vivant soit seules, soit dans une famille sans enfant s'est accru, passant de 28 à 50 %.

Le suivi individuel de l'activité retracé dans l'EDP confirme l'intuition première : en général, les changements d'activité (interruption du travail due au chômage, passage à la retraite ou à d'autres formes d'inactivité), y compris la mobilité sociale, se conjuguent avec une mobilité résidentielle accrue qui prend souvent une dimension régionale. Il n'est toutefois pas possible de conclure quant à l'influence des événements entre eux et au sens des causalités qui les unissent : le changement d'activité a-t-il induit une mobilité résidentielle ou a-t-il été rendu nécessaire par un déménagement ?

Les changements familiaux, quels qu'ils soient, coïncident également souvent avec un déménagement. Les changements d'état matrimonial vont de pair avec une mobilité accrue, de manière plus marquée dans le cas d'un divorce que d'un veuvage. L'exploitation des données de l'état civil confirme le lien entre mariage et déménagement, surtout hors de la commune d'origine, et souligne le lien positif entre les naissances d'enfants et la mobilité, particulièrement à l'échelon local. En revanche, les personnes vivant en couple se déplacent moins si elles se trouvent avoir des enfants, sauf au niveau local. Cette tendance est encore renforcée dans le cas des familles monoparentales<sup>2</sup>.

### *Les propriétaires déménagent moins*

Le désir d'être mieux logé ne ressort comme motivation probable de la mobilité que lors de déménagements au sein d'un même département, comme si, dans le cas de déplacements plus lointains, d'autres contraintes faisaient passer cette motivation au second plan. Ainsi, dans le cas de migrations de proximité, on quitte plus aisément un appartement qu'une maison individuelle, un logement sous-équipé par rapport aux normes de confort qu'un logement « tout confort ».

Par ailleurs, les propriétaires déménagent nettement moins que les locataires. Il est toutefois difficile d'en démêler les causes : est-ce parce que les personnes qui sont propriétaires sont

---

2. Inversement, les adolescents de familles monoparentales cherchent à quitter leur famille plus tôt que les enfants vivant avec leurs deux parents en couple [3].

de nature moins mobile ? Est-ce parce qu'elles n'ont plus de raison de se déplacer qu'elles sont devenues propriétaires de leur résidence principale, ce qui expliquerait qu'elles déménagent effectivement moins ensuite ? L'analyse ne permet pas de le dire.

L'implantation géographique des individus n'est pas non plus sans lien avec leur mobilité. Globalement entre 30 et 59 ans, l'Île-de-France est la zone où les déplacements sont les plus intenses, non pas pour rester dans sa commune d'origine (Paris est traité ici comme une commune unique) mais pour s'installer au-delà de son département ou de sa région. En tant que zone de départ privilégiée, l'Île-de-France s'oppose à l'ensemble des autres régions. Les adultes déménagent également plus dans les communes urbaines que dans les communes rurales, tout au moins lorsqu'ils n'habitent pas dans une zone urbaine sensible (ZUS). Par ailleurs, lorsqu'on habite, en 1990, dans sa région de naissance, on se déplace moins vers d'autres régions et on se limite plutôt au changement de logement dans sa propre commune.

Enfin, on déménage d'autant plus que l'on a déménagé par le passé. Mais les adeptes du déménagement sont plutôt de grands voyageurs et ils ne se contentent pas de déplacements intra-communaux, préférant aller vers d'autres destinations plus lointaines.

## Trajectoires résidentielles et profils associés

Pour établir des profils associés aux trajectoires les plus courantes, cohérents avec les résultats précédents, une cohorte d'individus âgés de 24 à 40 ans au recensement de la population de 1968 a été suivie pendant plus de trente ans (*encadré 2*). En 1968, ces

### Encadré 2

#### Champ de l'étude sur les trajectoires résidentielles

Une cohorte d'individus âgés de 24 à 40 ans au recensement de la population de 1968 a été suivie pendant plus de trente ans. Plus précisément, l'étude porte sur toutes les personnes de cette tranche d'âge au recensement de 1968 qui étaient présentes lors des quatre recensements ultérieurs (1975, 1982, 1990 et 1999) : 70 % des personnes âgées de 24 à 40 ans recensées en 1968 sont dans ce cas. Le tracé de leur parcours résidentiel suit les jalons qu'ils ont laissés à chaque recensement de la population. Leurs caractéristiques démographiques et sociales ainsi que leur situation familiale sont connues à ces mêmes dates. Les trois premiers intervalles intercensitaires, de 1968 à 1990, correspondent à leur période d'activité (ils ont entre 24 et 62 ans) ; le dernier de 1990 à 1999 est davantage marqué par le passage à la retraite (ils sont alors âgés de 46 à 71 ans). Afin d'éviter un clivage trop marqué sur l'âge, cette dernière période n'a pas été utilisée directement pour l'identification des parcours individuels.

Les **parcours** sont caractérisés de façon très simple. On a tenu compte de l'environnement de départ (opposition entre le monde rural et urbain, position dans l'éventail des tranches d'unité urbaine) et des éventuels changements de résidence qui se sont produits pendant leur période d'activité, c'est-à-dire de 1968 à 1990. L'importance des déplacements (déménagement dans la même commune ou dans une autre) et la taille de l'unité d'arrivée à chaque période ont servi à distinguer différents types d'itinéraires qui ont été regroupés en dix-huit parcours synthétiques (*figure 2*).

Ces dix-huit parcours ont ensuite fait l'objet d'une classification ascendante hiérarchique qui a permis d'isoler quatre grandes familles de trajectoires résidentielles. Plus précisément, on a tenu compte des caractéristiques sociodémographiques des personnes (niveau d'études, catégorie sociale...) au début de la période d'observation (1968) et de celles de leur conjoint

### Encadré 2 (fin)

éventuel (disponibles seulement à partir de 1982). L'analyse prend également en compte l'évolution de la situation familiale (mise en couple, naissance d'enfants, séparation...) et de la situation professionnelle (mobilité sociale, chômage, retraite...) entre les recensements.

La notion d'**unité urbaine** repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme telle un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. Les communes ont toutes une position dans le code de tranche d'unité urbaine : soit il s'agit de communes rurales, qui n'appartiennent pas à une unité urbaine, soit elles appartiennent à une unité urbaine, caractérisée

par sa taille. Les parcours sont définis en fonction des changements de taille d'unité urbaine lors des changements de résidence, avec un classement qui va des communes rurales aux plus grandes agglomérations. Il ne s'agit pas exactement de changements dans la taille de la commune ; ainsi un déménagement de commune rurale à commune rurale, quelle que soit la taille de ces deux communes, est ici considéré comme une mobilité vers une commune de même taille. Les unités urbaines sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement de la population. Dans l'analyse des parcours, s'il y a un déménagement avec changement de commune, on retient le code de la tranche d'unité urbaine tel qu'il est défini au recensement qui a permis de constater ce changement de commune.

## 2 – Regroupement des types de parcours selon le profil des individus

En %

Tranche d'unité urbaine (UU) au recensement de 1968	Aucun déménagement de 1968 à 1999	Au moins un déménagement de 1968 à 1999...				Total
		... dans leur commune ou vers une commune de même taille (1)	... vers des communes de taille inférieure et jamais vers une commune de taille supérieure	... vers des communes de taille supérieure et jamais vers une commune de taille inférieure	... vers des communes de tailles inférieures et supérieures	
Commune rurale	11,2 <sup>a1</sup>	10,8 <sup>a2</sup>		4,7 <sup>c4</sup>	1,4 <sup>d6</sup>	28,1
UU de moins de 100 000 habitants (U1)	7,6 <sup>b1</sup>	14,2 <sup>c2</sup>	4,0 <sup>c3</sup>	2,6 <sup>d4</sup>	2,0 <sup>d7</sup>	30,5
UU de 100 000 à moins de 2 000 000 d'habitants (U2)	5,0 <sup>b2</sup>	12,5 <sup>c1</sup>	5,2 <sup>d3</sup>	0,4 <sup>d5</sup>	1,5 <sup>d8</sup>	24,6
UU de plus de 2 000 000 d'habitants (UU de Paris, U3)	3,0 <sup>c5</sup>	8,6 <sup>d1</sup>	4,6 <sup>d2</sup>		0,8 <sup>d9</sup>	16,9
<b>Total</b>	<b>26,8</b>	<b>46,1</b>	<b>13,8</b>	<b>7,8</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>

(1) Y compris ceux qui n'ont pas bougé entre 1968 et 1990 mais ont effectué un déménagement seulement entre 1990 et 1999 (encadré 2).

	Groupe 1 = rural et peu mobile (sous-groupes a1 et a2)
	Groupe 2 = statique et urbain (sous-groupes b1 et b2)
	Groupe 3 = à mobilité moyenne (sous-groupes c1 à c5)
	Groupe 4 = le plus mobile (sous-groupes d1 à d9)
	Cas impossibles

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).



jeunes adultes avaient en grande majorité déjà fondé une famille. Le mariage était alors fréquent et 86 % d'entre eux vivaient maritalement. Près de 70 % étaient déjà installés dans la vie active. Les parcours familiaux et professionnels qu'ils ont ensuite connus se sont accompagnés d'une mobilité résidentielle plus ou moins importante. Au total, dix-huit parcours résidentiels ont été construits selon le type de commune de résidence en 1968 (commune rurale ou appartenant à une unité urbaine, taille de cette unité urbaine) et son évolution au cours de leurs migrations successives (*encadré 2*). Par commodité de langage, on parlera parfois dans le texte de « taille de commune » pour désigner la position de la commune dans le code de tranche d'unité urbaine. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a ensuite permis de regrouper ces dix-huit parcours en quatre grands groupes (*figure 2*).

### ***Un premier groupe rural et peu mobile...***

En 1968, ils vivaient en milieu rural, en 1990 ils ne l'ont toujours pas quitté. Ce premier groupe (groupe 1, qui représente 22 % de la cohorte) s'organise donc autour du milieu rural : 78 % des personnes qui y résidaient en 1968 en font partie. Il comprend à parts égales des personnes qui n'ont jamais changé de logement (40 % des ruraux en 1968) et des personnes qui, durant leur vie active, n'ont déménagé que dans leur propre commune ou vers une autre commune rurale (38 % des ruraux en 1968). La commune d'accueil est généralement peu éloignée de la précédente, distante en moyenne de 40 kilomètres.

Ces personnes ont aussi pour trait commun d'être très attachées à leur région de naissance : 86 % d'entre elles s'y trouvaient en 1968, elles l'ont très peu quittée pendant leur vie active (85 % y sont toujours en 1990) pas plus qu'à l'occasion du passage à la retraite (encore 85 % en 1999).

### ***... où les agriculteurs sont surreprésentés...***

Parmi ceux qui n'ont jamais changé de résidence entre 1968 et 1999 (*figure 2, a1*), les hommes agriculteurs et les femmes inactives sont surreprésentés. Ces personnes non mobiles sont aussi plus âgées que la moyenne, très peu diplômées, françaises de naissance dans leur très grande majorité (*figure 3*). Elles ont connu peu d'événements propices à la mobilité : elles sont peu touchées par les ruptures de la vie familiale (très faible proportion de divorces) ou professionnelle (faible mobilité sociale ou professionnelle, peu de chômage). Leur stabilité résidentielle se poursuit au-delà de leur vie active : bien que, du fait de leur moyenne d'âge plus élevée, elles aient fait valoir plus souvent que les autres leur droit à la retraite, ce changement ne les a pas davantage incitées à se déplacer.

### ***... avec une mobilité, quand elle existe, de proximité***

Ceux qui ont connu une mobilité (*figure 2, a2*) ont en fait peu déménagé (1,3 déménagement en moyenne par personne entre 1968 et 1999) et ces déménagements sont souvent intervenus en début de vie active. Entre 1968 et 1975, moins d'un quart d'entre eux (23 %) ont quitté leur commune pour une autre commune rurale. Cette proportion n'est plus que de 11 % au cours des deux périodes suivantes (1975-1982 et 1982-1990). Avec

### 3 – Profils sociodémographiques des quatre grands groupes définis selon les parcours résidentiels

En %

	Ensemble	Groupe 1 rural et peu mobile	Groupe 2 statique et urbain	Groupe 3 à mobilité moyenne	Groupe 4 le plus mobile
<b>Effectifs</b>	17 307	3 808	2 179	6 645	4 675
<b>Caractéristiques sociodémographiques en 1968</b>					
De sexe masculin	46,7	47,7	41,9	46,7	48,1
Les plus jeunes (24-32 ans)	52,1	46,7	34,1	55,5	60,0
Français de naissance	93,2	96,6	92,2	91,6	93,2
Diplôme : baccalauréat ou plus	17,5	6,0	10,4	18,7	28,6
<b>Catégorie sociale en 1968</b>					
Agriculteur	6,9	25,4	3,5	1,8	0,6
Artisan, commerçant	5,7	6,4	5,1	6,0	5,1
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	16,4	5,9	10,8	17,8	25,6
Employé	15,3	5,5	14,6	16,3	22,2
Ouvrier	25,7	25,7	26,9	28,2	21,4
Inactif autre que retraité	29,8	31,0	38,4	29,8	24,9
<b>Catégorie sociale du conjoint en 1982</b>					
Agriculteur	6,7	24,8	3,0	1,7	0,8
Artisan, commerçant	8,0	9,0	7,8	8,1	7,0
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	20,0	6,9	16,9	21,6	29,8
Employé	14,2	8,2	12,5	16,2	17,2
Ouvrier	19,1	20,8	26,5	20,3	12,6
Inactif autre que retraité	19,9	20,0	22,1	20,0	18,6
<b>Événements familiaux entre 1968 et 1999</b>					
Mariage	11,2	7,0	3,2	11,2	18,4
Naissance d'enfant(s)	36,1	37,8	24,0	37,5	38,3
Divorce	7,6	2,9	2,8	8,5	12,4
Veuvage	12,0	12,8	15,3	11,8	10,2
<b>Changement(s) dans l'activité entre 1968 et 1999</b>					
Changement de profession (68-90)	27,1	19,0	20,7	28,6	34,5
Changement de catégorie sociale	25,5	18,7	20,4	26,5	31,9
Interruption du travail due au chômage	5,6	3,5	4,0	5,9	7,4
Entrée dans la vie active	16,7	18,1	17,3	16,5	15,7
Passage à la retraite	51,3	53,9	50,7	50,8	50,2
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	20,4	22,5	25,5	19,4	17,6
<b>Changement(s) dans l'activité du conjoint entre 1982 et 1999</b>					
Interruption du travail due au chômage	3,1	2,2	2,3	3,2	4,0
Entrée dans la vie active	7,2	7,8	4,4	6,3	9,2
Passage à la retraite	40,8	45,4	46,9	39,7	35,6
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	10,6	12,3	11,1	9,9	9,9

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968 et présents aux cinq recensements de 1968 à 1999.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

le passage à la retraite, leur capacité à changer de commune augmente un peu (17 % entre 1990 et 1999). Une faible proportion (7 %) s'installe en milieu urbain à cette occasion, le plus souvent au sein d'une unité urbaine petite ou moyenne.

Ces ruraux faiblement mobiles présentent des similitudes avec les ruraux non mobiles. Ils ne sont guère plus diplômés et sont tout aussi massivement français de naissance (*annexe I*). Ils connaissent également une grande stabilité familiale, peu perturbée par le divorce. Cependant, ils sont plus jeunes et plutôt ouvriers qu'agriculteurs. Les naissances de leurs enfants pourraient être à l'origine de leur mobilité résidentielle qui ne s'accompagne guère de mutations sociales ou professionnelles.

## *Un deuxième groupe statique mais urbain*

Ce deuxième groupe (groupe 2) comprend 13 % des personnes suivies (*figure 2, b1 et b2*). Elles habitent dans des villes de province de toutes tailles et n'ont jamais déménagé entre 1968 et 1999. En 1968, 35 % d'entre elles habitaient dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants, 25 % dans celles comprises entre 20 000 et moins de 100 000 habitants et 40 % dans celles de taille supérieure, à l'exception de l'unité urbaine de Paris. Globalement, elles représentaient à cette date près du quart (23 %) de la population citadine de province et constituaient une fraction plus âgée et plus féminisée que l'ensemble de la cohorte. Elles n'ont pas pour habitude de se déplacer : en 1968, 80 % d'entre elles habitaient toujours leur région de naissance. Dans ce groupe, les hommes appartiennent au monde ouvrier ou à celui des artisans et commerçants. Ils sont massivement passés à la retraite en fin de période. Chez les femmes, l'inactivité est dominante en début de période, même si par la suite elles ont travaillé. Plus âgées que la moyenne, elles n'ont guère été concernées par la maternité sur la période mais sont en revanche touchées par le veuvage. Ce bouleversement dans leur vie ne les a pas pour autant incitées à se déplacer.

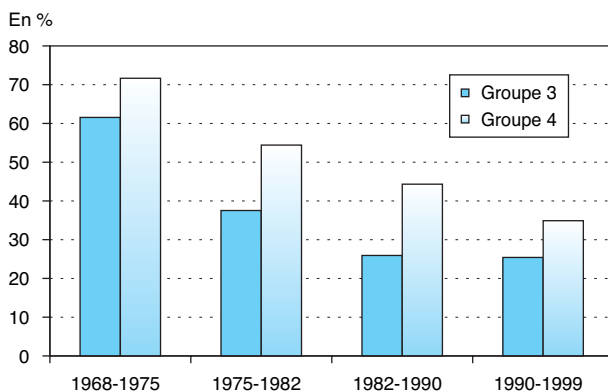
## *Des parcours composites et en monde connu pour le troisième groupe*

Le troisième groupe (groupe 3, 38 % de la cohorte, *figure 2, c1 à c5*) présente des parcours beaucoup plus composites. En 1968, les personnes de ce groupe résidaient dans des communes de toutes tailles mais, le plus souvent, dans des unités urbaines de province : plus de 55 % de la population des zones urbaines hors Paris en faisaient partie. Dans ce cas, elles se sont pour l'essentiel déplacées dans leur propre commune ou vers une commune de taille équivalente. Les quelques membres du groupe qui appartenaient en 1968 à l'unité urbaine de Paris se distinguent par une absence totale de mobilité sur la période. En revanche, ceux qui, au sein du groupe, résidaient en 1968 dans une commune rurale ont rejoint le milieu urbain, le plus souvent avant 1975, et n'ont pas ensuite éprouvé le besoin de poursuivre cette mobilité vers une commune plus grande ou même vers l'unité urbaine de Paris.

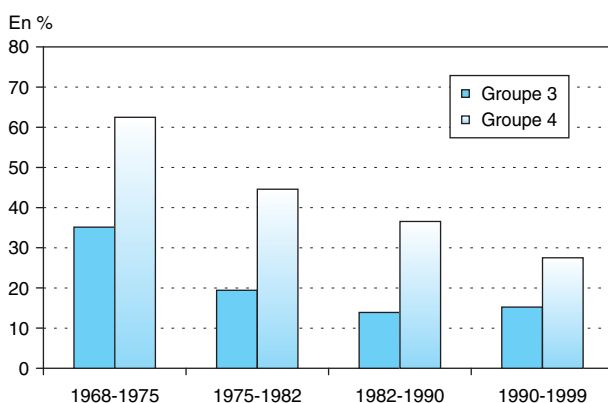
De façon générale, la mobilité résidentielle de ce groupe avant 1968 est plus importante que celle des groupes précédents : 31 % de ces membres ont déjà quitté leur région de naissance à cette date. Par la suite, ils réalisent en moyenne 1,5 déménagement par personne jusqu'en 1999. Leurs déplacements se font surtout en début de « carrière » et sont d'autant plus importants en termes d'éloignement et de fréquence que la commune de départ est petite. Près des deux tiers ont déménagé entre 1968 et 1975 (62 %) mais seulement 35 % ont changé de commune. Ces proportions baissent entre 1975 et 1990 pour remonter légèrement entre 1990 et 1999 (*figure 4, a et b*). Tandis que l'espace urbain s'était ouvert à certaines populations rurales du groupe pendant leur vie active, un léger mouvement contraire de retour à la campagne s'amorce au cours de cette dernière période. Le plus souvent leurs déplacements s'inscrivent dans les limites d'un département : entre 1968 et 1975, 74 % des déménagements extra-communaux se font dans un rayon de moins de 50 kilomètres. En conséquence, à l'exception d'un léger transfert Nord-Sud, leur répartition territoriale reste stable, y compris durant la période correspondant approximativement au passage à la retraite.

#### 4 – Fréquence des déménagements par période pour les deux groupes « mobiles »

##### a – Tous déménagements confondus



##### b – Déménagements hors de la commune



Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999 et appartenant aux groupes 3 et 4.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

Le profil sociodémographique des personnes de ce groupe, essentiellement citadin, épouse à peu près les contours moyens de l'ensemble de la cohorte. La proportion d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires y est toutefois un peu supérieure à la moyenne et les jeunes y sont un peu plus nombreux. Par ailleurs, les populations des unités urbaines les plus peuplées comptent une proportion importante d'immigrés.

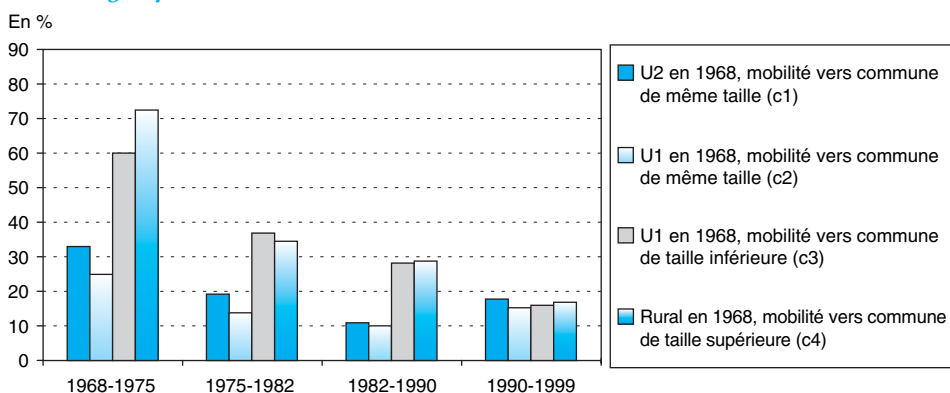
La recherche des motifs de la mobilité nécessite une analyse plus fine au niveau des quatre types de parcours qui constituent ce groupe 3, exception faite de la minorité n'ayant effectué aucun déménagement (*figure 2, sous-groupe c5*).

#### Des parcours de proximité pour les citadins de grandes villes de province...

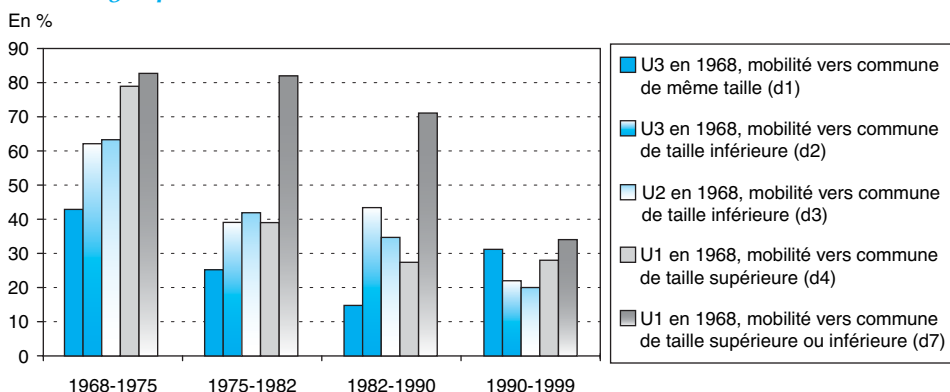
Un premier type de parcours (33 % du groupe) concerne des personnes qui habitent en province dans une grande unité urbaine située à proximité d'une métropole régionale

## 5 – Fréquence des déménagements hors de la commune pour chaque sous-population...

### a – ... du groupe 3



### b – ... du groupe 4



Note : U1 = unité urbaine (UU) de moins de 100 000 habitants ; U2 = UU de 100 000 à moins de 2 000 000 d'habitants ; U3 = UU de plus de 2 000 000 d'habitants (UU de Paris).

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999 et appartenant au groupe 3 pour la figure a, au groupe 4 pour la figure b.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

(figure 2, c1). Durant leur vie active, ces personnes ont déménagé soit dans leur propre commune (31 % d'entre elles entre 1968 et 1975) soit vers une autre commune (33 %) (figure 5a), probablement à la périphérie de la grande métropole. Dans ce second cas, les distances parcourues sont peu importantes : moins de 10 kilomètres pour 70 % d'entre eux entre 1968 et 1982 (figure 6). De fait, leur répartition territoriale s'en trouve peu modifiée.

Leurs signes distinctifs sont ceux des citoyens des grandes villes. Ils sont parmi les plus diplômés du groupe. Les cadres, professions intermédiaires et employés y sont un peu plus représentés (annexe 2). Aucun trait saillant, tant familial que professionnel, ne l'emporte pour expliquer leur mobilité résidentielle. Cependant, la venue d'un enfant est

un événement plus fréquent chez les personnes qui réalisent des déplacements de faible distance tandis qu'une mobilité sociale est plus souvent observée chez les autres.

### *... entre villes petites ou moyennes...*

Un deuxième type de parcours (37 % du groupe, *figure 2, c2*) correspond à des individus qui habitent des villes petites ou moyennes (moins de 100 000 habitants). Lorsqu'ils déménagent, c'est pour retrouver le même type d'environnement. La fréquence de leurs déménagements ne les distingue pas du sous-groupe précédent. Ils sont cependant moins nombreux à changer de commune (un quart entre 1968 et 1975, *figure 5a*), mais quand ils le font, ils s'éloignent plus de leur domicile de départ (84 kilomètres en moyenne). Ils opèrent ainsi un glissement progressif vers les régions du Sud. Moins diplômés, ils comptent parmi eux une plus forte proportion d'ouvriers. Aucune rupture dans leur existence ne semble être à l'origine de leur mobilité.

### *... de villes petites ou moyennes vers le monde rural...*

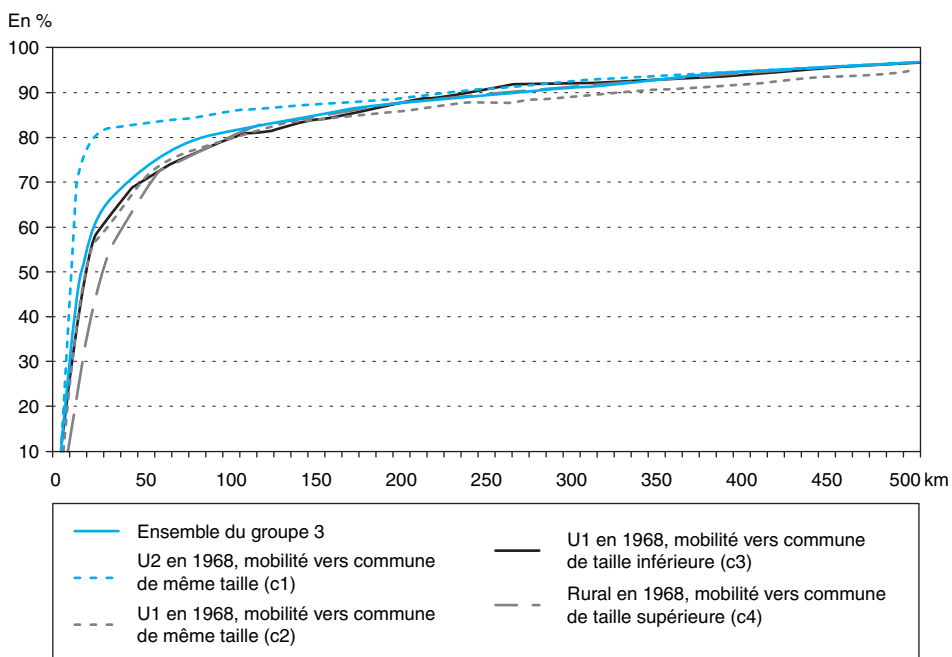
D'autres (10 % du groupe, *figure 2, c3*), également en provenance d'unités urbaines petites ou moyennes, s'implantent très rapidement en milieu rural puis amorcent plus tard, entre 1990 et 1999, un mouvement de retour vers des petites unités urbaines de moins de 20 000 habitants. Ils choisissent les régions les plus convoitées : au Centre, à l'Ouest et au Sud. Ce changement d'environnement s'accompagne souvent d'une ascension sociale pour l'homme ou d'une entrée dans la vie active pour la femme. Des événements tels qu'un mariage ou une naissance d'enfant vont jalonner leur parcours. Cela incite à penser qu'un choix de mode de vie familial pourrait être à l'origine de leurs déplacements.

### *... ou du monde rural vers les petites villes proches*

Une autre fraction (12 % du groupe, *figure 2, c4*) résidait dans une commune rurale en 1968. Elle représentait alors 17 % de la population de ces communes et se distinguait par un niveau de diplôme bien supérieur à celui qui prévaut en milieu rural. Son profil socioprofessionnel en 1968 l'apparente en fait au monde urbain. Sa mobilité résidentielle va renforcer ce trait : en 1990 les hommes ont connu une ascension sociale (moins d'ouvriers, plus d'employés et de professions intermédiaires) et de nombreuses femmes ont quitté le statut d'inactives pour devenir employées.

Les individus qui le composent sont parmi les plus jeunes et ont tous quitté le monde rural le plus souvent dès la première période (1968-1975). En moyenne, ils se déplacent d'environ 80 kilomètres sur cette période, mais pour une grande majorité d'entre eux le déplacement s'inscrit dans un cadre départemental (68 % n'ont pas dépassé 50 kilomètres, *figure 6*). Les petites villes proches exercent sur eux une forte attraction : en 1990, 43 % sont installés dans une unité urbaine de moins de 20 000 habitants. Par rapport à 1968, ils se sont légèrement déplacés vers l'Île-de-France, en provenance des régions du Centre et de l'Ouest. Entre 1990 et 1999, 17 % d'entre eux ont changé de commune en direction du Sud et de l'Ouest, 8 % effectuant un retour au monde rural.

## 6 – Proportion d'individus du groupe 3 ayant parcouru moins d'une distance donnée (1968-1975)



Note : U1 = unité urbaine (UU) de moins de 100 000 habitants ; U2 = UU de 100 000 à moins de 2 000 000 habitants.

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999 et appartenant au groupe 3.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

## Un quatrième et dernier groupe, plus mobile et plus aisé, aux parcours plus complexes

Enfin, le dernier groupe (groupe 4) réunit les individus les plus mobiles de la cohorte (27 %, *figure 2, d1 à d9*) : en moyenne, ils comptabilisent plus de deux déménagements entre 1968 et 1999. Même si on y trouve un certain nombre de citadins de province et de ruraux particulièrement mobiles, ce groupe concentre les déplacements à l'intérieur de l'unité urbaine de Paris. Le premier déménagement se réalise rapidement : 72 % l'entreprennent avant 1975 (*figure 4a*). La grande majorité des déplacements (87 %) se fait hors de la commune. À ces âges, les personnes qui s'éloignent de la capitale sont plus nombreuses que celles qui s'en rapprochent : plus de la moitié des individus de ce groupe vivait en 1968 dans l'unité urbaine de Paris ; ils ne sont plus que 31 % en 1999. Inversement, leur proportion dans les communes rurales passe de 5 à 24 % sur la même période. Globalement ces personnes renforcent leur implantation dans les régions les plus convoitées (le Centre, l'Ouest et le Sud) au détriment du reste du territoire.

De fait, les individus de ce quatrième groupe possèdent, plus que les autres, des atouts très favorables à la mobilité résidentielle. Ils sont plus jeunes, plus diplômés et appartiennent davantage aux catégories sociales aisées : cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires (*figure 3*). En 1968, ils sont plus souvent célibataires que

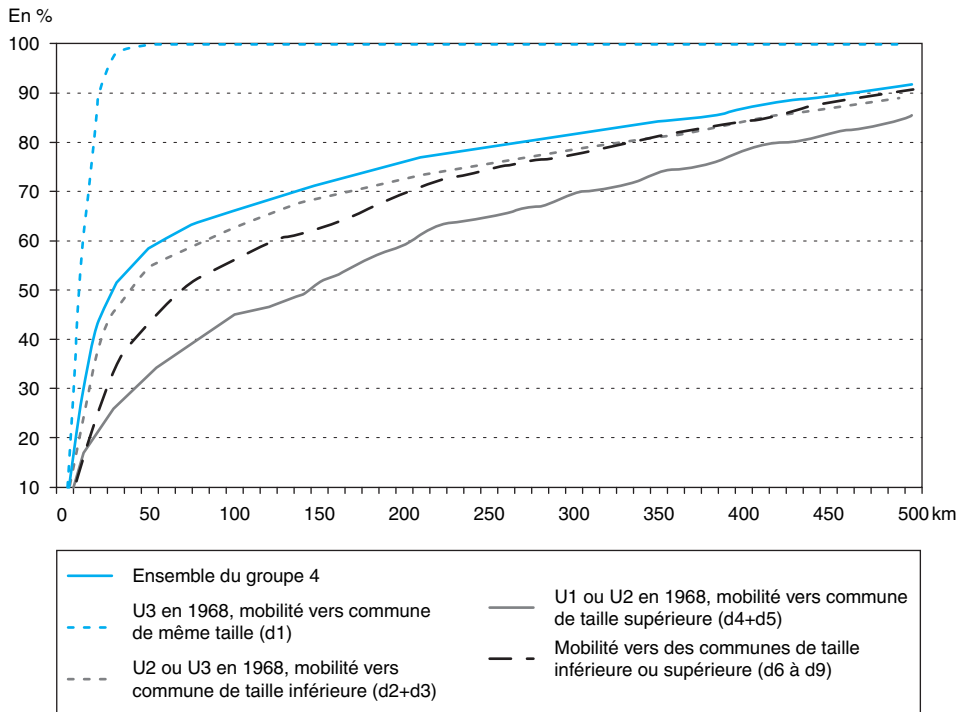
les autres et leur propension à se marier ou à se remarier – leur propension à divorcer est aussi élevée – s’en trouve accrue. Ils changent plus que les autres de mode de cohabitation et ont plus fréquemment un enfant. Leur vie professionnelle est également plus mouvementée : certaines sous-populations connaissent une mobilité sociale et professionnelle importante et traversent des périodes de chômage.

De nouveau, ce groupe peut être éclaté, pour être analysé plus finement, selon cinq grands types de trajectoires résidentielles.

### *L'unité urbaine de Paris comme point de départ, pour y rester...*

Un tiers des personnes ont en commun de déménager dans des communes peu distantes (*figure 2, d1*). Elles ont des caractéristiques sociodémographiques très proches en moyenne de l'ensemble du groupe, à ceci près qu'elles présentent une plus forte proportion d'actifs (*annexe 3*). En 1968, elles habitaient l'unité urbaine de Paris et elles s'y sont maintenues jusqu'en 1990. Ainsi, si 56 % d'entre elles ont changé de résidence

#### *7 – Proportion d'individus du groupe 4 ayant parcouru moins d'une distance donnée (1968-1975)*



Note : U1 = unité urbaine (UU) de moins de 100 000 habitants ; U2 = UU de 100 000 à moins de 2 000 000 d'habitants ; U3 = UU de plus de 2 000 000 d'habitants (UU de Paris).

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux recensements de 1975, 1982, 1990 et 1999 et appartenant au groupe 4.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).



entre 1968 et 1975 et si 43 % ont même quitté leur commune (*figure 5b*), elles ne se sont en majorité déplacées que de quelques kilomètres (*figure 7*). Certaines trajectoires sont très pratiquées et bien connues : notamment de Paris vers la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) ainsi que des flux de moindre importance du Val-de-Marne en direction de l'Essonne ou des Hauts-de-Seine vers Paris et les Yvelines. Des critères sociaux pèsent sur le choix de rester à Paris ou d'aller en banlieue : on compte 19 % de cadres parmi les premiers contre seulement 9 % parmi les seconds. La fréquence de l'arrivée d'un enfant joue également un rôle important sur cette décision.

Hormis l'Île-de-France, leurs principales régions de naissance sont au Centre et à l'Ouest. Ce sont les destinations favorites de ceux, peu nombreux, qui quittent la région parisienne au moment de la retraite : entre 1990 et 1999, 6 % vont vers les régions du Centre, 6 % à l'Ouest et 6 % s'installent au Sud tandis que 79 % restent en Île-de-France. Sur cette dernière période, ils sont plus nombreux (9 %) à quitter l'Île-de-France alors qu'ils y sont nés qu'à retourner vers la région de leur naissance (4 %).

### ... ou en partit

Le changement caractérise le parcours des individus d'un deuxième sous-groupe (*figure 2, d2*). Ils quittent pendant leur vie active l'unité urbaine de Paris qu'ils habitaient en 1968, pour une unité de taille souvent très inférieure : en 1990, 38 % d'entre eux sont installés en milieu rural et 25 % dans des unités urbaines de moins de 20 000 habitants. Cet ensemble compte peu d'étrangers relativement au groupe ; les commerçants et les employés y occupent une position dominante (*annexe 3*). Beaucoup partent dès la première période : 62 % changent de commune entre 1968 et 1975 (*figure 5b*). Si parmi eux 51 % ne dépassent pas 50 kilomètres, 35 % s'établissent à plus de 200 kilomètres, dont 15 % au-delà de 500 kilomètres. Leurs origines provinciales sont encore proches, la moitié d'entre eux sont nés en province, le plus souvent au Centre, à l'Ouest ou au Sud de la France. En 1990, 60 % d'entre eux se sont de nouveau établis dans ces trois grandes zones. Leur implantation dans des communes de petite taille, d'où ils sont vraisemblablement issus, s'est souvent accompagnée d'une promotion sociale : de professions intermédiaires vers cadres, d'employés et d'ouvriers vers commerçants et professions intermédiaires. Leurs déplacements en fin de période sont peu conséquents et ne font que prolonger la tendance.

### À la recherche d'un cadre moins urbain

Les habitants des grands pôles régionaux de province qui recherchent un cadre de vie moins urbanisé constituent un troisième sous-groupe (19 % du groupe 4, *figure 2, d3*). Leur implantation entre 1968 et 1990 s'est surtout faite en milieu rural (48 %) et sur de petites communes de moins de 20 000 habitants (32 %). Ils sont parmi les plus âgés et les moins diplômés du quatrième groupe et affichent l'une des proportions les plus fortes d'ouvriers et d'inactifs. Ils restent bien implantés dans leur région de naissance : de 64 % en 1968 à un peu moins de 60 % en 1990 et 1999. En effet, leurs déplacements sont relativement courts (inférieurs à 50 kilomètres pour près de 60 % d'entre eux). Le passage à la retraite ne bouleverse pas leur implantation géographique mais est marqué par un retour pour une minorité d'entre eux (11 %) vers les grandes unités urbaines régionales, probablement pour se rapprocher de leurs enfants ou pour bénéficier des commodités qu'offrent les villes.

## L'attraction de la grande ville

Un quatrième type de parcours (11 % du groupe 4, *figure 2, d4 + d5*) réunit des personnes qui, durant leur vie active, se déplacent d'une unité urbaine de taille intermédiaire vers un pôle régional (dans trois quarts des cas) ou vers l'unité urbaine de Paris (le quart restant). Leur profil ne diffère guère de celui de l'ensemble du groupe. En revanche, la petite fraction d'individus qui s'est dirigée des grands centres régionaux vers le pôle parisien, possède de nombreux traits incitatifs à la mobilité résidentielle : très diplômés, ils sont encore, en début de période, dans une phase d'entrée dans la vie active et d'installation dans une vie en couple qui, par la suite, présentera des signes de fragilité (*annexe 3*).

## Une mobilité extrême

Enfin, une partie de la population (21 % du groupe, *figure 2, d6 à d9*) qui, en 1968, habitait des communes de toutes tailles, a pour point commun d'avoir connu des parcours complexes : alternance de déplacements vers des communes de taille inférieure puis supérieure ou *vice versa*. Le profil de ces individus varie selon la taille de leur commune de départ (ils sont d'autant plus diplômés que la commune de départ est grande) mais tous conjuguent une variabilité familiale et professionnelle qui favorise leurs déplacements : mariages, divorces, chômage et changement de profession. Par exemple, une petite proportion des personnes présentes en 1968 dans l'unité urbaine de Paris (5 %) a réalisé en moyenne trois déménagements dans une succession d'unités de tailles différentes. Au bout de ce cheminement, ils se sont plutôt implantés dans des unités de taille extrême, soit dans une commune rurale ou une grande ville. Ces personnes ont pour caractéristiques de cumuler les principaux facteurs poussant à la mobilité : ce sont des hommes jeunes, très diplômés, plutôt cadres ou de professions intermédiaires ayant connu les multiples facettes de la vie familiale (mariage, naissances, divorce) et des ruptures de la vie professionnelle (chômage, changement de profession) mais ayant de grandes capacités à rebondir notamment par l'intermédiaire d'une mobilité résidentielle active. □

---

## Bibliographie

---

- [1] BACCAÏNI B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et statistique*, Insee, n° 344.
  - [2] BACCAÏNI B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 – Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », *Insee première*, n° 758.
  - [3] COUET C. (2006), « La mobilité résidentielle des jeunes », in *Données sociales – La société française*, Collection Références, Insee, édition 2006, mai.
  - [4] COURGEAU D., LELIÈVRE E., WOLBER O. (1998), « Reconstruire des trajectoires de mobilité résidentielle – Éléments d'une analyse biographique des données de l'EDP », *Économie et statistique*, Insee, n° 316-317.
  - [5] PUIG J.-P. (1981), « Le rôle des villes dans les migrations d'actifs », *Économie et statistique*, Insee, n° 133.
-

## Annexe 1

### Profils sociodémographiques du groupe 1 et de ses 2 sous-groupes

En %

	Groupe 1 rural et peu mobile	Sous-groupes	
		a1 aucune mobilité, toujours dans commune rurale	a2 mobilité, vers même commune ou commune de même taille
<b>Effectifs</b>	<b>3 808</b>	1 945	1 863
<b>Caractéristiques sociodémographiques en 1968</b>			
De sexe masculin	47,7	47,6	47,9
Les plus jeunes (24-32 ans)	46,7	39,5	54,3
Français de naissance	96,6	97,0	96,1
Diplôme : baccalauréat ou plus	6,0	4,5	7,6
<b>Catégorie sociale en 1968</b>			
Agriculteur	25,4	29,2	21,4
Artisan, commerçant	6,4	6,0	6,8
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	5,9	3,5	8,3
Employé	5,5	5,0	6,0
Ouvrier	25,7	22,3	29,3
Inactif autre que retraité	31,0	33,6	28,2
<b>Catégorie sociale du conjoint en 1982</b>			
Agriculteur	24,8	29,8	19,7
Artisan, commerçant	9,0	7,7	10,4
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	6,9	4,6	9,2
Employé	8,2	7,4	9,2
Ouvrier	20,8	20,2	21,4
Inactif autre que retraité	20,0	20,2	19,8
<b>Événements familiaux entre 1968 et 1999</b>			
Mariage	7,0	3,5	10,6
Naissance d'enfant(s)	37,8	31,7	44,2
Divorce	2,9	1,4	4,5
Veuvage	12,8	13,5	12,1
<b>Changement(s) dans l'activité entre 1968 et 1999</b>			
Changement de profession (68-90)	19,0	14,9	23,2
Changement de catégorie sociale	18,7	17,2	20,3
Interruption du travail due au chômage	3,5	3,0	4,1
Entrée dans la vie active	18,1	18,9	17,2
Passage à la retraite	53,9	54,4	53,3
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	22,5	24,7	20,1
<b>Changement(s) dans l'activité du conjoint entre 1982 et 1999</b>			
Interruption du travail due au chômage	2,2	2,0	2,4
Entrée dans la vie active	7,8	7,3	8,3
Passage à la retraite	45,4	47,4	43,3
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	12,3	12,9	11,6

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux cinq recensements de 1968 à 1999 et appartenant au groupe 1.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

## Annexe 2

### Profil sociodémographiques du groupe 3 et de ses 5 sous-groupes

En %

	Groupe 3 à mobilité moyenne	Sous-groupes				
		c1	c2	c3	c4	c5
		U1 en 1968, mobilité m C, m T	U2 en 1968, mobilité m C, m T	U1 en 1968, mobilité m C, m T, T inf	commune rurale en 1968, mobilité m C, m T, T sup	UU de Paris en 1968, aucune mobilité
<b>Effectifs</b>	<b>6 645</b>	2 465	2 162	692	812	514
<b>Caractéristiques sociodémographiques en 1968</b>						
De sexe masculin	<b>46,7</b>	45,5	46,4	<b>49,3</b>	<b>52,5</b>	41,6
Les plus jeunes (24-32 ans)	<b>55,5</b>	56,6	55,7	<b>59,5</b>	<b>59,5</b>	37,2
Français de naissance	<b>91,6</b>	92,7	88,7	<b>95,7</b>	93,6	89,7
Diplôme : baccalauréat ou plus	<b>18,7</b>	14,7	<b>21,3</b>	19,1	19,3	<b>25,7</b>
<b>Catégorie sociale en 1968</b>						
Agriculteur	<b>1,8</b>	1,7	0,4	1,4	<b>7,4</b>	0,4
Artisan, commerçant	<b>6,0</b>	<b>7,3</b>	4,6	5,3	6,4	6,0
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	<b>17,8</b>	14,4	19,0	19,7	19,1	<b>24,1</b>
Employé	<b>16,3</b>	16,2	18,4	14,2	9,2	<b>21,6</b>
Ouvrier	<b>28,2</b>	<b>29,7</b>	27,5	29,2	<b>29,7</b>	20,6
Inactif autre que retraité	<b>29,8</b>	<b>30,6</b>	<b>30,2</b>	29,8	28,1	27,0
<b>Catégorie sociale du conjoint en 1982</b>						
Agriculteur	<b>1,7</b>	1,7	0,5	<b>3,3</b>	<b>4,4</b>	0,0
Artisan, commerçant	<b>8,1</b>	<b>9,0</b>	7,9	<b>8,5</b>	7,3	5,6
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	<b>21,6</b>	19,5	<b>23,8</b>	19,4	20,2	<b>27,8</b>
Employé	<b>16,2</b>	16,0	<b>16,5</b>	15,5	16,3	16,3
Ouvrier	<b>20,3</b>	<b>23,2</b>	18,8	21,7	17,6	15,8
Inactif autres que retraité	<b>20,0</b>	19,6	20,8	<b>21,1</b>	20,2	16,5
<b>Événements familiaux entre 1968 et 1999</b>						
Mariage	<b>11,2</b>	9,9	10,5	<b>14,2</b>	<b>17,5</b>	7,2
Naissance d'enfant(s)	<b>37,5</b>	37,9	37,3	<b>40,9</b>	<b>44,6</b>	20,2
Divorce	<b>8,5</b>	7,0	9,4	9,5	<b>10,7</b>	6,8
Veuvage	<b>11,8</b>	11,8	11,9	9,8	<b>12,8</b>	<b>12,5</b>
<b>Changement(s) dans l'activité entre 1968 et 1999</b>						
Changement de profession (68-90)	<b>28,6</b>	27,6	28,4	<b>30,9</b>	<b>33,5</b>	23,9
Changement de catégorie sociale	<b>26,5</b>	24,9	27,8	<b>28,2</b>	<b>28,3</b>	23,0
Interruption du travail due au chômage	<b>5,9</b>	5,6	6,3	4,8	<b>7,0</b>	5,8
Entrée dans la vie active	<b>16,5</b>	16,7	15,9	<b>17,3</b>	16,9	16,5
Passage à la retraite	<b>50,8</b>	50,7	50,0	48,8	50,0	<b>58,4</b>
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	<b>19,4</b>	19,9	18,1	19,9	19,2	<b>21,6</b>
<b>Changement(s) dans l'activité du conjoint entre 1982 et 1999</b>						
Interruption du travail due au chômage	<b>3,2</b>	2,9	<b>3,8</b>	2,6	<b>3,2</b>	2,9
Entrée dans la vie active	<b>6,3</b>	6,8	6,3	5,8	6,5	4,5
Passage à la retraite	<b>39,7</b>	<b>41,8</b>	38,5	<b>41,2</b>	33,5	<b>43,0</b>
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	<b>9,9</b>	10,2	9,7	<b>11,0</b>	8,7	9,1

Lecture : U1 = unité urbaine de moins de 100 000 habitants ; U2 = unité urbaine de 100 000 à moins de 2 000 000 habitants.

m C = mobilité dans la même commune, m T = mobilité vers commune de même taille, T inf = mobilité vers commune de taille inférieure, T sup = mobilité vers commune de taille supérieure.

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux cinq recensements de 1968 à 1999 et appartenant au groupe 3.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

## Annexe 3

### Profil sociodémographique du groupe 4 et de ses 9 sous-groupes

En %

	Groupe 4 le plus mobile	Sous-groupes								
		d1	d2	d3	d4	d5	d6	d7	d8	d9
		U3 en 1968, mobilité m C, m T	U3 en 1968, mobilité m C, m T, T inf	U2 en 1968, mobilité m C, m T, T inf	U1 en 1968, mobilité m C, m T, T sup	U2 en 1968, mobilité m C, m T, T sup	rural en 1968, mobilité m C, m T, T sup, T inf	U1 en 1968, mobilité m C, m T, T sup, T inf	U2 en 1968, mobilité m C, m T, T inf	U3 en 1968, mobilité m C, m T, T inf, T sup
<b>Effectifs</b>	<b>4 675</b>	1 482	790	904	454	76	235	345	252	137
<b>Caractéristiques sociodémographiques en 1968</b>										
De sexe masculin	48,1	48,6	49,6	46,8	43,4	<b>53,9</b>	43,8	<b>53,3</b>	45,6	<b>54,7</b>
Les plus jeunes (24-32 ans)	<b>60,0</b>	59,9	54,8	61,0	61,9	55,3	59,1	<b>63,2</b>	<b>63,1</b>	<b>70,8</b>
Français de naissance	<b>93,2</b>	90,9	<b>95,7</b>	93,9	<b>94,3</b>	88,2	93,6	94,2	93,7	<b>95,6</b>
Diplôme : baccalauréat ou plus	<b>28,6</b>	29,5	29,0	22,8	33,5	<b>63,2</b>	14,9	26,4	33,3	<b>41,6</b>
<b>Catégorie sociale en 1968</b>										
Agriculteur	<b>0,6</b>	0,1	0,1	0,4	0,2	0,0	<b>7,2</b>	0,9	0,0	0,0
Artisan, commerçant	<b>5,1</b>	5,1	<b>6,3</b>	4,8	4,2	0,0	6,0	5,5	5,2	5,1
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	<b>25,6</b>	27,2	26,5	19,7	28,6	<b>39,5</b>	16,6	25,2	27,4	<b>37,2</b>
Employé	<b>22,2</b>	23,3	<b>27,2</b>	20,9	21,6	11,8	12,8	20,3	19,4	22,6
Ouvrier	<b>21,4</b>	<b>23,6</b>	18,6	<b>23,8</b>	18,5	11,8	<b>26,4</b>	20,3	17,1	15,3
Inactif autre que retraité	<b>24,9</b>	20,5	20,9	<b>30,4</b>	26,7	<b>36,8</b>	31,1	27,8	<b>30,6</b>	19,7
<b>Catégorie sociale du conjoint en 1982</b>										
Agriculteur	<b>0,8</b>	0,0	1,4	1,5	0,2	0,0	<b>3,0</b>	0,6	0,8	0,0
Artisan, commerçant	<b>7,0</b>	6,3	<b>7,8</b>	<b>7,6</b>	4,4	3,9	8,9	8,1	7,5	<b>8,8</b>
Cadre, prof. int. sup., prof. intermédiaire	<b>29,8</b>	<b>32,3</b>	28,6	27,5	30,8	<b>38,2</b>	20,0	27,0	<b>33,7</b>	<b>35,0</b>
Employé	<b>17,2</b>	<b>19,1</b>	<b>20,4</b>	16,4	14,8	9,2	16,6	13,0	11,5	17,5
Ouvrier	<b>12,6</b>	11,0	12,9	<b>16,3</b>	13,7	5,3	<b>17,9</b>	9,3	10,3	8,0
Inactif autre que retraité	<b>18,6</b>	15,7	19,0	<b>21,3</b>	<b>20,9</b>	<b>25,0</b>	16,2	<b>21,7</b>	<b>20,6</b>	12,4
<b>Événements familiaux entre 1968 et 1999</b>										
Mariage	<b>18,4</b>	16,9	18,0	17,0	17,8	<b>25,0</b>	25,1	17,7	21,8	<b>29,2</b>
Naissance d'enfant(s)	<b>38,3</b>	33,9	34,6	41,3	39,9	<b>43,4</b>	40,4	45,2	<b>44,4</b>	<b>46,7</b>
Divorce	<b>12,4</b>	12,1	11,0	8,1	13,4	<b>19,7</b>	13,6	<b>18,0</b>	<b>17,5</b>	<b>19,7</b>
Veuvage	<b>10,2</b>	9,7	10,4	10,6	<b>12,3</b>	5,3	11,9	10,1	9,1	6,6
<b>Changement(s) dans l'activité entre 1968 et 1999</b>										
Changement de profession (68-90)	<b>34,5</b>	34,1	35,6	30,6	30,0	31,6	<b>38,3</b>	<b>44,6</b>	33,7	<b>44,5</b>
Changement de catégorie sociale	<b>31,9</b>	<b>32,3</b>	<b>33,2</b>	31,7	<b>32,4</b>	28,9	29,4	31,0	31,7	27,0
Interruption du travail due au chômage	<b>7,4</b>	6,9	8,1	5,8	7,5	7,9	5,5	<b>13,3</b>	4,0	<b>13,1</b>
Entrée dans la vie active	<b>15,7</b>	15,2	12,8	17,5	15,2	<b>28,9</b>	17,9	13,3	<b>19,0</b>	16,1
Passage à la retraite	<b>50,2</b>	<b>54,6</b>	<b>55,2</b>	45,9	47,4	39,5	43,0	45,2	44,0	<b>54,7</b>
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	<b>17,6</b>	17,5	17,0	17,5	17,6	<b>26,3</b>	<b>22,6</b>	14,8	17,9	16,8
<b>Changement(s) dans l'activité du conjoint entre 1982 et 1999</b>										
Interruption du travail due au chômage	<b>4,0</b>	4,1	<b>4,8</b>	4,1	2,0	2,6	<b>5,5</b>	3,2	3,6	4,4
Entrée dans la vie active	<b>9,2</b>	7,9	10,1	8,3	7,7	13,2	<b>12,3</b>	11,9	10,7	<b>11,7</b>
Passage à la retraite	<b>35,6</b>	<b>37,6</b>	<b>39,9</b>	<b>37,4</b>	31,1	26,3	32,3	29,3	31,7	27,7
Sortie vers d'autres formes d'inactivité	<b>9,9</b>	9,4	<b>11,5</b>	10,7	9,3	9,2	10,2	10,4	8,3	5,1

Lecture : U1 = unité urbaine de moins de 100 000 habitants ; U2 = unité urbaine de 100 000 à moins de 2 000 000 habitants ; U3 = unité urbaine de Paris.

m C = mobilité dans la même commune, m T = mobilité vers commune de même taille, T inf = mobilité vers commune de taille inférieure, T sup = mobilité vers commune de taille supérieure.

Champ : individus de l'EDP âgés de 24 à 40 ans en 1968, présents aux cinq recensements de 1968 à 1999 et appartenant au groupe 4.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent (EDP).

